



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE (17350)

**SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 27 mars 2023 à 20 h 30
(Convocation du 21 mars 2023)**

- LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

- Délibération N° 20230301 (3-3-1) : « Maison de santé pluridisciplinaire : Location de bureaux aux médecins » - *Information*
- Délibération N° 20230302 (8-3) : Convention avec « 30 millions d'amis » : stérilisation et identification des chats errants 2023 - Approuvée 17 voix POUR - 1 voix CONTRE.
- Délibération N° 20230303 (8-3) : Convention avec « l'école du chat libre » : stérilisation et identification des chats errants 2023 - Approuvée 17 voix POUR - 1 voix CONTRE.
- Délibération N° 20230304 (3-1-1) : Acquisition parcelles forestières Consorts ARNAUD - BARADEAU
Approuvée 17 voix POUR - 1 voix CONTRE.
- Délibération N° 20230305 (3-1-1) : Dénomination de la salle du Belvédère : Salle paroissiale Guy de LÂAGE de MEUX - *Approuvée à l'unanimité.*
- Délibération N° 20230305b (3-5-6) : Dénomination de la voie « Impasse des Chevaliers »
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération N° 20230306 (7-1-2) : Vote du compte administratif 2022.
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération N° 20230306b (7-1-2) : Examen et vote du compte de gestion 2022.
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération N° 20230306c (7-1-2) : Clôture du budget annexe « Village de la santé »
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération N° 20230307 (7-1-2) : Affectation du résultat 2022.
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération N° 20230308 (7-2-2) : Etude et vote des taux de la fiscalité 2023.
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération N° 20230309 (2-3-2) : Etude et vote du budget primitif et des budgets annexes 2023.

Approuvée à l'unanimité -

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES (suite)

-Délibération N° 20230309b (5-6-1) : Information sur les indemnités de toute nature reçues par les élus municipaux - *Approuvée à l'unanimité.*

-Délibération N° 20230309c (7-1-2) : Participation au budget restauration scolaire 2023.
Approuvée à l'unanimité.

-Délibération N° 20230309d (7-1-2) : Participation de la commune au budget du Centre Communal d'Action Sociale 2023 - *Approuvée à l'unanimité.*

-Délibération N° 20230310 (8-1-2) : Etude et vote de la participation financière pour une heure d'AESH pendant la pause méridienne - *Approuvée à l'unanimité.*

-Délibération N°20230311 (2-3-2) : Déclaration d'intention d'aliéner ;
Approuvée à l'unanimité.

-Délibération N°20230312 (5-2-2) : Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire - *Approuvée à l'unanimité*

-Délibération N° 20230313 (3-2-1) : Cession de la parcelle D6 n° 3597.
Approuvée à l'unanimité.

-Délibération N° 20230314 (8-9) : Animations estivales : marchés des peintres et des sculpteurs.
Approuvée à l'unanimité.

-Délibération N° 20230215 (8-9) : Concours de peinture en plein air.
Approuvée à l'unanimité.

A Saint Savinien, le 1^{er} avril 2023
Le Maire
J.C. GODINEAU

